



Chronique de mai 2019

Vente du château de Gallifet en 1796, Soupçons de malversation

Rappel

Nous pensions en avoir terminé avec l'histoire du château Gallifet de Cairanne mais les archives sont pleines de surprises !

Nous étions le 17 octobre 1796 lors de la vente aux enchères du Château Gallifet, devenu Bien national. Un marseillais, André Meissel fils, en est l'heureux acheteur via un prête-nom Joseph Vaton, vente confirmée par de nombreux documents révolutionnaires de cette époque¹.

Puis plus aucune trace dans les archives.

Nous avons pensé que la vente n'avait pas dû être finalisée et que l'institution de la Légion d'Honneur avait récupéré le château².

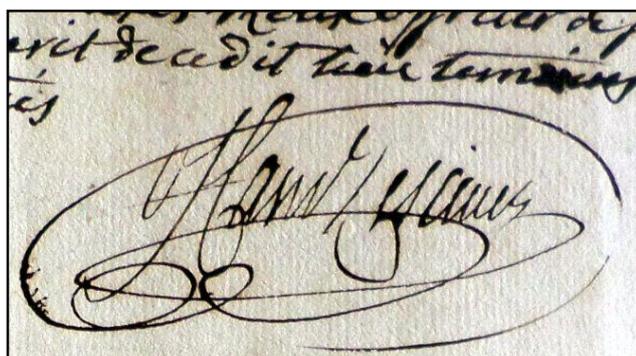
Nous avons même contacté une famille Meissel³ à Marseille, sans résultat !

Découverte aux archives

La révélation de la malversation est venue six mois après, au détour de la lecture d'une table d'enregistrement en date 1800⁴ :

« *Vendeur : la Nation; acheteur : Caroline Offand épouse de Joseph Lesouyer; lieu : Château Gallifet à Cairanne; notaire Boulard* ».

L'acte notarié chez M^o Boulard⁵ intitulé « *déclaration de command* » est ainsi rédigé et résumé :



Source : ADV

Belle signature de Caroline Offand-Lescuier

¹ ADV, 1Q51, 1Q57, 1Q70, 1Q576.

² En réalité la Légion d'Honneur est propriétaire d'un autre château à Sainte-Cécile suite à de folles enchères (ADV, 1Q68) d'où notre erreur dans la chronique de mai 2018.

³ Madame Meissel a mené des recherches aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône. Elle a identifié un Andre Meissel qui aurait pu être le nouveau propriétaire floué. Nous la remercions.

⁴ Table d'enregistrement acheteur, ADV 198860.

⁵ ADV, 3^E 122142.

« L'an neuf de La République, le huit frimaire, an 9 (29 novembre 1800) par devant nous, fut présent le citoyen Pierre Joseph Vaton, lequel voulant rendre hommage à la vérité et pour le décharger de sa conscience de son plein gré déclare en faveur de dame Caroline Eléonore Nicole Offand épouse libre du citoyen Joseph Louis Auguste Lescuyer que quoique le Procès-Verbal de l'Administration centrale du département de Vaucluse en date du 26 vendémiaire an 5 au profit du dit Vaton, adjudicataire d'un domaine dit le château de Gallifet à Cairanne moyennant le prix de Cinquante-trois mille neuf cent livres, néanmoins **la vérité est telle** que le dit Vaton n'a fait cette acquisition que pour le compte de la dame Offand Lescuyer puisqu'elle lui a fourni tous les fonds et pour laquelle le dit Vaton avait accepté la déclaration de command faite en sa faveur par le citoyen André Meissel fils habitant de la ville de Marseille premier et légitime soumissionnaire de la dite propriété... En conséquence en tant que de besoin le dit Vaton met et subroge la dite Offand Lescuyer à l'effet de par elle jouir et posséder la dite propriété... »

Par cette surprenante confession, dame Offand-Lescuyer devient officiellement propriétaire du château Gallifet. Elle est absente et représentée pour cet acte dans lequel il est écrit que « son époux est absent depuis plusieurs années ».

Mais pourquoi tant de falsifications ?

« La vente des Biens nationaux dans le Vaucluse a donné lieu à de ténébreuses affaires et des scandales qui éclaboussent le tout nouveau département de Vaucluse et qui opposent Républicains incorruptibles et « patriotes d'affaires ».⁶

Le massacre de la Glacière

Nous sommes en 1791, le 17 octobre, la population du Comtat Venaissin est partagée entre fidélité à Rome et rattachement à la République Française. La mairie d'Avignon, favorable au rattachement, a pour secrétaire greffier le notaire Lescuyer. La mairie est soupçonnée d'avoir dérobé un trésor au Mont de Piété. Lescuyer est amené à l'église des Cordeliers, roué de coups, il meurt. Les « patriotes » se rassemblent et arrêtent une soixantaine de « suspects papistes » qui seront exécutés dans la prison du Palais des Papes et leur corps jeté dans la Tour de la Glacière d'où le nom de l'événement. Ce crime horrifia la France mais resta impuni, grâce à l'amnistie de 1792.

Le fils Lescuyer participe à cette tuerie et s'en sort fort bien. Trois ans plus tard il est dans l'Armée révolutionnaire puis devient colonel.



Source : privé

Assassinat du patriote L'Escuyer dans l'église des Cordeliers à Avignon

⁶ Christine Peyard, *La spéculation sur la vente des Biens Nationaux dans le Vaucluse*, Provence Historique, fascicule 185, 1996.

Remontons le temps :

Le 15 juin 1794 (An 2), dans les tables de mariage d'Avignon il est indiqué le mariage de Joseph Louis Auguste Lescuyer, (et non Lesouyer), 19 ans, **Adjudant général au service de la République Française** avec Caroline, Eléonore Offand, 18 ans, originaire de Sorgues.

Et cette chronique rencontre l'Histoire ; ce Lescuyer n'est autre que le fils du notaire Lescuyer assassiné à Avignon le 17 octobre 1791, épisode connu sous le nom du massacre de la Glacière à Avignon. (Voir l'encart). Notre Lescuyer, 16 ans, se vanta d'avoir tué dix assassins de son père.⁷

Le colonel Lescuyer⁸ : une vie animée

Le dossier militaire est miraculeusement conservé au service historique de la Défense à Vincennes (SHD)⁹ et une partie aux Archives nationales¹⁰. On retiendra l'essentiel pour cette chronique, sa vie étant très animée après un tel départ !

De 16 à 19 ans : aide de camp, officier de la Garde nationale, lieutenant au troisième bataillon de Vaucluse, adjoint aux adjudants généraux, adjudant général, chef de bataillon.

Lescuyer fait la campagne d'Italie de 1793. Blessé, il fait une demande pour être nommé receveur général du département de Vaucluse, demande acceptée en 1795.

Il quitte ce poste un an après.

Récupéré par Bonaparte, envoyé en Italie, il devient en 1800 colonel. Blessé à nouveau, il est mis à la retraite en 1803. Nouveau service, nouvelle retraite en 1806.

Un grand blanc dans sa carrière militaire jusqu'en 1815 où il offre ses services à Napoléon de retour de l'île d'Elbe.

Puis après Waterloo, il renie son passé et propose ses services au Roi. « *Le vrai motif c'est la haine que me portait Napoléon* ». Sans succès, mais le Roi le décore de la Légion d'Honneur le 17 octobre 1814¹¹. Il meurt oublié en 1844.

La malversation

On peut être étonné que sa carrière militaire qui démarre en fanfare s'étiolle au cours du temps, mais il y a une zone d'ombre, reportée dans le dossier militaire.

Lors de son passage comme receveur général du département de Vaucluse (1795-1796) il a laissé un déficit de 100 000 Livres.

Il est inculqué par le caissier de la Trésorerie et poursuivi d'abord par le tribunal criminel de Carpentras avec Vaton... qui est adjoint de Lescuyer au moment des faits. Le jury populaire les absout, deux jours après la transmission du château de Gallifet¹² à l'épouse Lescuyer par Vaton.

L'accusation est reprise par les tribunaux de Paris, renvoyé dans le Vaucluse. Il est mis en prison à Nevers, libéré par Bonaparte lors de son passage dans cette ville¹³...

⁷ René Moulinas, *Histoire de la Révolution d'Avignon*, Avignon, 1986.

⁸ Deux orthographes sont rencontrées : Lescuyer ou Lescuier.

⁹ SHD, GR2Ye 2515 et 2YF 153742.

¹⁰ AN, F/1dII/L/16.

¹¹ AN, base Eléonore.

¹² ADV, 2U30, 2U37, 2U41.

¹³ Une autre version serait une fuite en Suisse

La Cour des comptes est saisie pour cette malversation en 1814 (20 ans après !). Le colonel Lescuyer dans un mémoire explique que ce fut « *le résultat d'écritures inexactes provenant de son inexpérience étant âgé de 20 ans* ».

Des arrêtés favorables furent rendu les 10 juin 1814 et 16 mars 1815¹⁴.

Faux en écriture

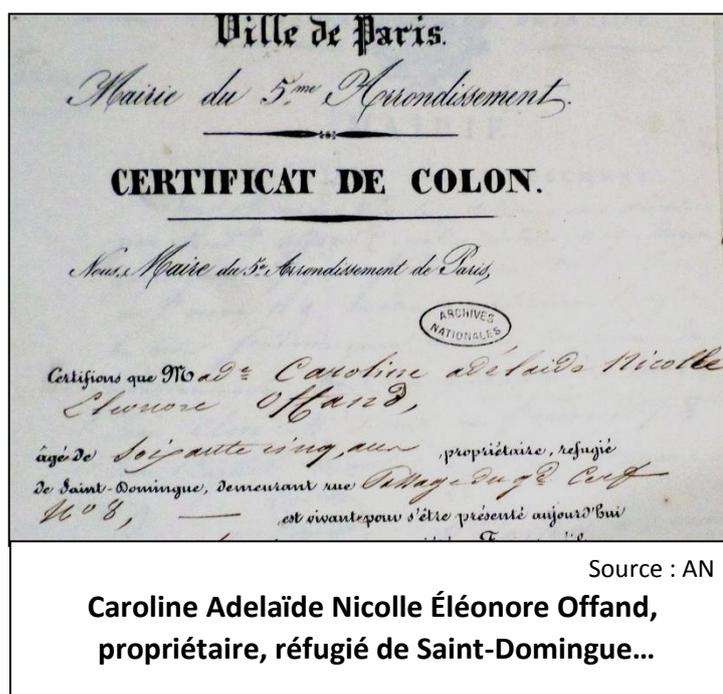
En réalité, une partie de l'argent détourné a dû servir à acheter le château Gallifet le 17 octobre 1796¹⁵ pour 52.000 livres. L'achat est fait au nom d'André Meissel via le prête-nom Joseph Vaton qui en réalité l'a acheté pour la femme Lescuyer, selon la surprenante confession rapportée plus haut. D'où toutes ces falsifications pour cacher le nom de l'acheteur réel jusque dans les tables d'enregistrement où le gratte-papier via le notaire écrit *Lesouyer* au lieu de Lescuyer, que le château Gallifet appartient à la Nation alors qu'André Meissel en est l'acquéreur officiel depuis plus de quatre ans !

Le château Gallifet

Il aura donc fallu attendre patiemment quatre ans en 1800 pour que la prise de possession du château Gallifet se réalise pour Caroline Offand-Lescuyer. Le château et ses terres sont loués. Un bail est signé chez M^o Bon à Cairanne¹⁶ entre Caroline Offand et les frères Ambroise et Joseph Bremond pour 8 ans le 10 thermidor an 10 (28 juillet 1802). Puis le château est vendu le **31 janvier 1803** à deux personnes, un certain Jean Lambert Juge orfèvre et Xavier François André, habitants tous deux d'Avignon. Par la suite, seul Juge apparaît comme propriétaire unique.

Nouvelle malversation¹⁷

En réalité cette vente se fait au moment où Lescuyer est accusé d'une nouvelle malversation : de l'argent a été détourné durant son séjour en Italie. Il s'exile en famille à Constantinople pour entraîner les troupes ottomanes. Retour précipité en France fin 1803 en empruntant de l'argent au général Brune, diplomate dans ce pays (qui ne sera jamais remboursé). La justice militaire le saisit mais s'embrouille : elle le convoque à Turin mais ce sera Dieppe... et les preuves sont restées à Turin. Puis peut-elle juger un civil, ancien militaire ? Enfin cette malversation intéresse le Royaume du Piémont et non la France. Bref, le colonel est acquitté !



¹⁴ Les archives de la Cour des comptes ont brûlé à Paris lors de la Commune en 1871.

¹⁵ Lescuyer démissionne de son poste de receveur général, deux mois après.

¹⁶ ADV, 3^e 129256.

¹⁷ SHD, GRYe2515

Le versement de sa retraite est toutefois suspendue pendant 12 ans jusqu'en 1814.

Passons sur beaucoup d'autres événements qui nous éloignent de Cairanne.¹⁸

Encore une nouvelle malversation ?

On découvre que son épouse a monté en 1822 un dossier de réfugiée de Saint Domingue qui lui permettra de toucher une rente à vie¹⁹. A aucun moment nous avons trouvé la trace d'un passage à Saint Domingue.

Gérard Cousot

Summary : The French Revolution seized the property of the nobles and clergy to sell them. The Gallifet chateau in Cairanne is sold in 1795 to an inhabitant of Marseille But this sale is a malpractice. In reality this chateau is bought by the tax inspector of Avignon under his wife's maiden name. He also is a colonel in the revolutionary army. He withdraws the money from the State Treasury to purchase the chateau. Hence many financial transactions are made to hide this purchase.

Association « **Cairanne et son vieux village** »

260 Chemin du Pourtour

84290 Cairanne

www.cairannevieuxvillage.eu

¹⁸ Voir J. Saint-Martin, *le Fils Lecuier*, feuilleton dans le Radical du Vaucluse, 1904, Bibliothèque Ceccano.

¹⁹ AN, F/12/2849